

Société

La case prison, comme une chronique annoncée

Dans les établissements pénitenciers, les nantis ou les diplômés sont rares. Le profil socio-économique des détenus est marqué par une homogénéité qui interpelle. Un aumônier de prison évoque la trajectoire de ces « gars » qu'il rencontre, comme une succession de stigmates, vers l'exclusion ultime : l'enfermement. Regards derrière les barreaux.



Avec le soutien de FÉDÉRATION

Fernand Stréber est aumônier en prison. Avec l'équipe d'aumônerie, il offre aux détenus de la prison de Marche-en-Famenne notamment, des temps d'écoute et d'accompagnement. Cette écoute « *permet bien souvent au détenu de dire une souffrance difficile à nommer, de reprendre confiance et de poser (souvent) pour la première fois, un regard positif sur lui-même* ». Il témoigne de ce qu'il vit derrière les murs depuis 19 ans.

Une double peine

« *Quand je suis en prison, - j'ai été à Andenne, longtemps à Namur et je suis actuellement à Marche, - je repère que des personnes sont doublement détenues. Simplement détenues, pas besoin d'explications. Mais quand je vois des indigents, des personnes qui ne vivent qu'avec la 'caisse entraide détenus', autrement dit 40 euros en prison, et qui doivent louer la TV, acheter le tabac, acheter les produits d'hygiène, acheter des unités téléphoniques, louer le frigo, ce sont des personnes qui, en étant pauvres, sont aussi coupables du délit de pauvreté, au-delà du délit pour lequel ils ont été mis en prison. Les indigents sont doublement détenus. (...)* » Et Fernand Stréber d'évoquer aussi les plus chétifs ou les écorchés vifs qui sont doublement punis par la détention.

1

L'aumônier qui, quotidiennement, tente d'humaniser un peu l'enfermement, se pose la question des causes qui ont pu aboutir à cette mise à l'écart. Au-delà du délit qui est connu et que le juge traite, qu'est ce qui fait qu'une personne s'est mise sur ce chemin ?, s'interroge Fernand Stréber. Il partage ses constats¹. « *Je me rends compte que beaucoup de causes se résument en une : des personnes qui n'ont pas reçu leur quota d'amour, de tendresse dans leur enfance sont beaucoup plus fragilisées que les autres pour affronter la vie.* »

Fort des rencontres avec les détenus, il a identifié des « *causes susceptibles d'avoir généré des pauvretés cumulées qui ont été un terreau favorable à des actes délictueux* ». Lorsqu'il met en parallèle son parcours et celui qui, généralement, a été vécu par les prisonniers, le contraste est évident. En creux, apparaissent des fragilités empilées au fur et à mesure de la vie des détenus, bien avant un passage à l'acte délinquant. Voici, en quelques mots, son tour d'horizon des fragilités cumulées, une énumération certes subjective, mais étayée des nombreux contacts avec des hommes et des femmes incarcérés en Belgique.

Naissance

- Ne pas être né **du désir de leurs parents**. Mais être né de « géniteurs » comme les nomment certains détenus. Ou découvrir, après plusieurs années, que son vrai géniteur est autre que celui qui se prétend l'être.
- Ne pas être du sexe que les parents (ou un des deux parents) auraient souhaité, être de ce fait délaissé.

¹ Fernand Stréber est intervenu lors de l'assemblée associative des antennes Namur/Luxembourg de Vivre Ensemble, le 15 novembre 2019, dans le cadre de la campagne "Dire nous. Conjuguer des solidarités au présent".

Racines

Les détenus apparaissent souvent déracinés. Ils souffrent souvent

- d'avoir vécu des **déménagements** fréquents des parents ou avoir fréquenté plusieurs institutions ou plusieurs familles d'accueil différentes ;
- d'avoir été contraints de **quitter leur pays**.

Repères

- Avoir un **parcours scolaire** chaotique et arriver à l'âge adulte en étant analphabète ou illettré (sachant peu lire, écrire, calculer ou ayant perdu progressivement les notions de base apprises à l'école). Ne jamais avoir été reconnu dans son travail à l'école : « *On m'a toujours dit que je ne valais rien* », témoigne ce détenu.
- Ne pas avoir été éduqué de manière à se mettre des repères, des **limites**. « *Tu as encore été voler, gamin. Je ferme les yeux si tu me donne la moitié* », dit cette maman à son fils de 13 ans.
- N'avoir connu que le langage de la **violence**, de la menace, de la peur.
- Ne pas avoir été témoin de **tendresse**, ne pas avoir reçu la tendresse d'adultes à qui parler en confiance.
- Avoir été structuré par des **systèmes de pensées totalitaires et intégristes** (sectes, fétichisme, superstition...).
- Avoir été **victime d'abus sexuels** ou témoin d'une sexualité irrespectueuse des partenaires.

Besoins élémentaires

- Ne pas avoir eu un lit chaque jour pour **dormir** au chaud et au calme, avoir dormi sous les ponts, dans les gares, des cabanes de chantier, des maisons squattées, des internats le week-end, des cafés... « *J'ai tété la rue* », explique un détenu.
- Avoir toujours vécu dans un univers stressant à cause des dettes (multiples achats à tempérament, emprunts regroupés par un organisme privé, saisies de mobilier...). Avoir été amené à voler pour **se nourrir** ou nourrir sa famille.
- Ne pas avoir toujours eu la possibilité d'**être soigné** dans les meilleures conditions. Avoir nui à sa santé (grève de la faim, auto-mutilation, enfermement volontaire, anorexie, tentative de suicide...) pour faire entendre sa voix.

Entourage

- Après avoir été mis à la porte du nid familial, loger chez des « copains », avoir vécu le phénomène de « **bandes** ».
- Avoir subi le **racket**.
- Prétendre connaître par soi-même, sans le concours de la moindre **altérité**, ce qui est bien et ce qui est mal.
- Refuser la **différence** (croire qu'on est soi-même tout).

Influences

- Connaître ou avoir connu une ou plusieurs **servitudes cumulées** (drogue, alcool, médicaments psychotropes, jeux de hasard...).

- Avoir la folie des grandeurs (voitures, loisirs, hôtels de luxe...). Être conquis par **les publicités** (y compris les publicités mensongères).

Les différences sont flagrantes avec l'homme qui est né de deux parents, enraciné dans son quartier, profitant chaque nuit d'un lit, riche d'expériences associatives qui feront son réseau, témoin de la tendresse entre ses proches, cultivant sa santé, ayant expérimenté le conflit dans le dialogue, avec le sentiment d'être acteur de sa vie et de pouvoir se projeter sur le long terme. L'aumônier conclut : « *si j'avais subi toutes ces conditions de vie qu'ont connues ces détenus..., je pense que je serais pire qu'eux* ». Il souligne l'interconnexion des pauvretés, comme une toile d'araignée qui se tisse autour de la personne. Elle construit un horizon qui conduit plus généralement à la délinquance qu'à une autre voie.

Confirmations statistiques

Se pencher de manière statistique sur les profils et les trajectoires des détenus vient corroborer les observations empiriques de l'équipe d'aumônerie. En Belgique, les détenus sont principalement des hommes jeunes, ayant bénéficié d'une formation limitée, possédant une position socio-économique faible et ayant commis un vol. Ainsi le résume l'Observatoire des prisons. « *La plupart ont à peine été scolarisés. Environ 75% des personnes détenues sont très peu instruites ou qualifiées. La plupart n'ont pas de diplôme ou disposent seulement d'une formation de base. 30 % seraient analphabètes (contre 10 % dans la population belge), 45 % n'auraient que leur CEB (6^e primaire)* ». Harold Sax, avocat, membre de l'Observatoire, poursuit: 20 % sont en possession du CESI (3^e secondaire), c'est-à-dire donc que 95 % des détenus n'ont pas atteint le secondaire supérieur.

« *Bien souvent, les détenus ont connu un parcours de vie empreint de ruptures avec les institutions premières d'inscription au sein de la société, que ce soit au niveau de la famille, de l'école ou du travail* », constate encore l'Observatoire.

Ce qui résonne particulièrement avec les propos de Fernand Stréber. « *Ruptures familiales et décrochage scolaire précoces, précarité matérielle et dénuement affectif, absence de perspective d'emploi, passages répétés dans la délinquance ou la drogue...* » marquent le passé des personnes incarcérées, ainsi précarisées. La prison se révélerait être « *l'ultime maillon de l'exclusion sociale* » pour nombre de détenus.

Comble de l'inégalité

La section belge de l'Observatoire International des Prisons² l'affirme : « *tant la réalité de terrain que les recherches en la matière montrent que la prison ne touche pas de manière égalitaire toutes les personnes et tous les illégalismes.* »

² Notice de 2016, dernière en date. Voir sur <http://oipbelgique.be/fr/>

Toutes les infractions ne sont pas traitées de manière égale. En effet, on constate que certains délits (comme les « petites » infractions signalées à répétition) mènent davantage à l'incarcération que d'autres (comme des affaires de délinquance économique et financière). Puis, il faut constater que les personnes sans logement, sans titre de séjour ou sans emploi sont davantage susceptibles que les autres – à infraction équivalente - de se voir délivrer un mandat d'arrêt³.

« Il nous intéresse de savoir ce qui conduit l'homme en prison. Sûrement pas la fatalité ! Sûrement pas non plus une propension naturelle au crime ou au délit. Les enfants ne naissent pas avec des cailloux dans les poches. Disons-le tout net : la politique pénale, conçue par le dominant, absout le riche et condamne le pauvre, le sans-pouvoir, celui-là même qui est exclu de la répartition de la richesse. »

Bernard Bolze, Directeur du site Prison Insider.com,
en introduction de la note-plaidoyer de l'Observatoire des prisons,
publiée en 2016.

4

Conclusion

La prison serait avant tout une « *institution pour pauvres* », dénonce l'Observatoire. Et cela n'a rien d'une fatalité. En parcourant les différents points relevés par l'aumônier Fernand Stréber, on perçoit en effet comme une série de rendez-vous ratés pour inverser la trajectoire vers le délit et l'enfermement. Ce sont autant de points d'attention en vue d'une société plus juste et solidaire.

« *Quand les causes - lointaines et rapprochées – de la détention sont cherchées et exprimées, la racine du mal a des chances d'être traitée plus efficacement* », affirme Fernand Stréber. Très concrètement, il invite à refuser de ne voir chez le coupable que sa faute. Et il engage à faire de la peine d'emprisonnement un travail pour « *retrouver sa vocation d'homme libre et responsable de ses actes* ». Aller au-delà des actes commis et « *devenir quelqu'un* », voilà le chemin à suivre d'après lui. Cette perspective nécessite pour la personne qui a commis un acte délictueux d'aussi sortir des réflexes premiers tels qu'atténuer la gravité du délit, rejeter la faute sur les autres, rester dans le déni, chercher des circonstances atténuantes... « *S'exprimer en 'je'* » est le premier pas à poser, estime l'aumônier qui, par l'écoute, le dialogue, le non-jugement, espère donner l'occasion au détenu de se (re)considérer comme une personne. Un changement de regard que nous pourrions/devrions tous amorcer.

Catherine Daloze
Chargée d'études et de projets

³ L'Observatoire des prisons rappelle que 35 à 40 % des détenus sont en détention préventive, donc à ce stade présumés innocents.



Avec le soutien de



Disponible sur www.vivre-ensemble.be

Exemplaires sur demande : info@vivre-ensemble.be ou 02 227 66 80